MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Nevers

Autres communes :

R500

Appellation : Hôtel de la Caisse d'Epargne

Monument(s)

Appellation : Hôtel de la Caisse d'Epargne

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 10/03/2025

Étendue de la protection : Sont inscrites au titre des monuments historiques les parties suivantes de l'hôtel de la Caisse d'Epargne de NEVERS (Nièvre) : - Les façades et toitures, y compris la grille du passage vers la cour, - L'ancien passage ouvert en totalité au rez-de-chaussée, - La salle du conseil en totalité au premier étage, situé sur la parcelle 3 de la section BM de la commune de NEVERS (Nièvre), 4 place Carnot à NEVERS

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.